



INSTITUT DE FRANCE  
**Académie des sciences**

---

23, quai de Conti  
75006 Paris

COMITÉ DE DÉFENSE  
DES HOMMES DE SCIENCE  
(CODHOS)

\*\*\*\*\*

*RAPPORT ANNUEL 2007*

Mise à jour : janvier 2008

## **Présentation du Comité de Défense des Hommes de Science (CODHOS)**

Presque tous les gouvernements ont signé un ou plusieurs textes instituant des règles internationales de protection des droits de l'homme. Le plus connu de ces documents est la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme proclamée par les Nations Unies en 1948. Cependant, nombreux sont les gouvernements qui, bien qu'ayant ratifié ces accords, en violent régulièrement les dispositions. Les violations les plus fréquentes concernent le respect de l'intégrité physique et mentale de la personne humaine (torture, conditions de détention dégradantes, absence de soins médicaux), le droit à la liberté d'expression et d'opinion, l'application des règles de procédure judiciaire (détention arbitraire, absence de communication avec un avocat).

En mai 1978, l'Académie des Sciences a décidé de s'intéresser aux violations des droits de l'homme dont sont victimes, à travers le monde, des hommes de science (y compris médecins, chercheurs en sciences humaines, ingénieurs, enseignants ...). Elle a ainsi créé en son sein le Comité de Défense des Hommes de Science. En 2007, ce Comité a été constitué de 27 membres. François Jacob et Claude Cohen-Tannoudji ont respectivement exercé les fonctions de Président et de Secrétaire Général du Comité.

Le CODHOS se réunit environ une fois par mois pour traiter des cas individuels dont il a connaissance et assurer un suivi des cas étudiés précédemment. Il travaille en liaison avec des Académies étrangères, surtout la National Academy of Sciences des Etats-Unis, avec le Ministère des Affaires étrangères, et parfois avec la Fédération Internationale des Ligues des Droits de l'Homme et Amnesty International. L'intervention consiste le plus souvent à écrire aux autorités du pays concerné (gouvernement, ambassadeurs à l'étranger, homologues en France) pour obtenir des éclaircissements sur le cas, la libération du prisonnier si les éléments prouvent que la détention est abusive, l'amélioration de ses conditions de détention et la reprise de son activité professionnelle. Le CODHOS fait état des cas des scientifiques pour lesquels il est intervenu dans un rapport adressé chaque année à l'Académie des Sciences, aux Secrétaires perpétuels des autres Académies de l'Institut de France, et de façon générale aux responsables des organismes qui ont travaillé en collaboration avec lui.

Comme toujours, en matière de droits de l'homme, l'impact des actions menées par le CODHOS est difficile à mesurer. Cependant, les réactions des diverses autorités et les améliorations constatées dans certains cas prouvent que le Comité ne travaille pas en vain. En 2007, le CODHOS a ainsi été heureux d'apprendre notamment la libération du Dr. Saïd Mohammed Ali Shah Mousovi, médecin afghan détenu pendant plus de trois ans dans la base militaire américaine de Guantanamo, la libération de cinq infirmières bulgares et d'un médecin palestinien détenus depuis 1998 en Libye, la libération de six scientifiques éthiopiens détenus depuis 2005, ainsi que la libération conditionnelle du mathématicien cubain Francisco Chaviano Gonzalez détenu depuis 1994.

## **Présentation du Réseau International des Droits de l'Homme des Académies et des Sociétés Savantes**

En mai 1993, à l'initiative de la National Academy of Sciences, a été créé le Réseau International des Droits de l'Homme des Académies et des Sociétés Savantes dont fait partie le CODHOS.

Les objectifs de ce Réseau sont :

- promouvoir le respect et la protection des droits de l'homme ;
- alerter les gouvernements des violations des droits de l'homme éventuellement commises sur leur territoire;
- aider les scientifiques qui, de par le monde, sont persécutés et injustement détenus pour avoir exercé, sans violence, les droits garantis par la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme ;
- soutenir l'indépendance d'Académies sœurs dans le monde entier.

Le Réseau est administré par :

- un Directeur Exécutif, Carol Corillon, qui dirige également le Comité des Droits de l'Homme de la National Academy of Sciences ;
- un Comité Exécutif composé d'une part des membres fondateurs François Jacob (France), Pieter Van Dijk (Pays-Bas), Torsten Wiesel (États-Unis), et d'autres part de membres invités à rejoindre le Comité par la suite Arjuna Aluwihare (Sri Lanka), Claude Cohen-Tannoudji (France), Abdallah S. Daar (Canada), Alenka –elih (Slovénie), Belita Koiller (Brésil), Ida Nicolaisen (Danemark), John Polanyi (Canada), Yves Quéré (France), Edoardo Vesentini (Italie).

Les institutions membres du Réseau agissent de manière autonome et discrétionnaire, mais sont invitées à communiquer à son secrétariat leurs actions et les résultats obtenus. Elles interviennent, dans les cas portés à leur attention par le Réseau, au moyen de lettres de protestation adressées aux autorités du pays concerné, et par la présence d'observateurs lors des procès des scientifiques mis en accusation.

Les Comités des Droits de l'Homme des différentes Académies se réunissent tous les deux ans, à l'initiative de l'une de ces Académies, pour mieux coordonner leurs actions. Ainsi, la dernière réunion s'est tenue au Sri Lanka en avril 2007. Près de cinquante Académies des Sciences y étaient représentées.

## Composition du CODHOS en 2007

*Président* : François JACOB  
*Secrétaire Général* : Claude COHEN-TANNOUDJI

Etienne Emile BAULIEU  
Guy BLAUDIN DE THE  
Jean-Michel BONY  
Edouard BREZIN  
Henri CARTAN  
Georges COHEN  
François CUZIN  
Henri DURANTON  
Pierre ENCRENAZ  
Maurice GOLDMAN  
Zdenek JOHAN  
Henri KORN  
Guy LAVAL  
Pierre LELONG  
Claude LEVI  
Dominique MEYER  
Philippe MEYER  
Yves MEYER  
Christine PETIT  
Bernard PICINBONO  
Yves QUERE  
Evry SCHATZMAN  
Piotr SLONIMSKI  
Gérard TOULOUSE  
Alain-Jacques VALLERON

*Responsable administratif* : Delphine TARRETE

## Interventions du CODHOS en 2007

**Cuba :** Dr. José Luis Garcia Paneque, *médecin*

Francisco Pastor Chaviano Gonzalez, *mathématicien*

**Egypte :** Pr. Khaled Abd al-Qadir Ali Ouda, *géologue*

**Etats-Unis / Guantanamo:** Dr. Said Mohammed Ali Shah Mousovi, *médecin afghan*

Hafizullah Shabaz Khail, *pharmacien afghan*

Abdul Hamid al-Ghizzawi, *météorologue libyen*

**Ethiopie :** Mesfin Woldemariam, *géographe*

Berhanu Nega, *économiste*

Befekadu Degefe, *économiste*

Muluneh Eyual, *économiste*

Gizachew Shifferaw, *ingénieur chimiste*

Hailu Shawel, *ingénieur civil*

**Inde :** Dr. Binayak Sen, *pédiatre*

**Iran :** Haleh Esfandiari, *journaliste et universitaire*

**Libye :** Kristiana Malinova Valcheva, *infirmière bulgare*

Nasya Stojcheva Nenova, *infirmière bulgare*

Valentina Manolova Siropulo, *infirmière bulgare*

Valya Georgieva Cherveniyashka, *infirmière bulgare*

Snezhanka Ivanova Dimitrova, *infirmière bulgare*

Dr. Ashraf Ahmad Jum'a, *médecin palestinien*

**Turquie :** Baskin Oran, *professeur d'université*

Ibrahim Kaboglu, *professeur d'université*

**Venezuela :** Dr. Claudio Mendoza, *physicien*

## CUBA

### **Dr. José Luis Garcia Paneque, *médecin***

Le 16 décembre 2006, le Collectif Solidarité Cuba Libre, qui œuvre pour la libération des prisonniers politiques cubains, a donné au CODHOS des nouvelles informations sur la situation du Docteur José Luis Garcia Paneque, médecin cubain pour lequel le CODHOS est déjà intervenu auprès des autorités cubaines en 2003, 2004 et 2005.

Le Dr. José Luis Garcia Paneque a été condamné le 18 mars 2003 à une peine d'emprisonnement de 24 ans. La peine requise était de 18 ans d'emprisonnement, mais le tribunal l'a alourdie de 6 ans sans fournir d'explication. Il a été reconnu coupable, avec 75 autres dissidents également arrêtés en mars 2003 par le gouvernement cubain, d'avoir reçu des fonds américains et d'avoir collaboré avec des diplomates américains. Le procès a eu lieu sans que les règles de procédure du droit international n'aient été appliquées, et peu de temps seulement après que le Dr. Garcia Paneque ait été arrêté.

Le Dr. Garcia Paneque est détenu dans une prison de La Havane située à 700 Km du lieu où résident sa femme et ses quatre enfants. Son état de santé est très critique. Il souffre de problèmes intestinaux, d'allergie au lactose et au gluten, et a perdu 40 kg depuis le début de son incarcération. Il est menacé de mort et régulièrement agressé par d'autres détenus de droit commun conseillés par les fonctionnaires de la Sécurité de l'Etat. Les autorités ont suspendu ses droits tels que les appels téléphoniques à sa famille, les visites, la promenade, et ses effets personnels ont été volés. Sa famille fait régulièrement l'objet d'actes de répudiation. Les milices réunissent la population devant son domicile pour hurler des insultes et des menaces de mort à l'aide de haut-parleurs.

Le 23 janvier 2007, François Jacob a adressé une nouvelle lettre aux autorités cubaines pour demander la libération du Dr. José Luis Garcia Paneque.

\*\*\*\*\*

### **Francisco Pastor Chaviano Gonzalez, *mathématicien***

Le 10 août dernier, Francisco Pastor Chaviano Gonzalez a été mis en liberté conditionnelle en raison de la grave détérioration de son état de santé.

Il était en détention depuis 1994, date à laquelle il avait été arrêté et condamné à une peine de 15 ans d'emprisonnement pour atteinte à la sécurité de l'Etat, révélation d'informations secrètes et falsification de documents officiels.

Trois semaines avant son arrestation, Francisco Pastor Chaviano Gonzalez avait cosigné, avec six autres défenseurs des droits de l'homme, une lettre pour demander au Président Fidel Castro de libérer des prisonniers politiques. Il était alors Président du « *Consejo Nacional por los Derechos Civiles en Cuba* ».

Le CODHOS suit la situation de Francisco Pastor Chaviano Gonzalez depuis 2000.

## EGYPTE

**Pr. Khaled Abd al-Qadir Ali Ouda, géologue**

Le Pr. Ouda a été arrêté en janvier 2007 en même temps que six autres membres du comité financier de la communauté Muslim, qui est le groupe d'opposition le plus important en Egypte. Tous sont accusés de blanchiment d'argent et de possession illégale d'armes par les autorités égyptiennes.

A trois reprises, les juridictions civiles égyptiennes les ont acquittés et ont demandé qu'ils soient immédiatement libérés. Le gouvernement égyptien s'est, à chaque fois, opposé à leur libération et a ordonné que cette affaire soit portée devant un tribunal militaire. La première audience a eu lieu dans le plus grand secret le 26 avril 2007. Ni les avocats, ni les observateurs internationaux, ni les journalistes n'ont été informés de la tenue de cette audience.

Le Pr. Ouda a un doctorat de stratigraphie et de micropaléontologie. Avant son arrestation, il donnait des cours de géologie de l'Université de Assiut en Egypte. A côté de ses activités scientifiques, il écrivait régulièrement des articles de presse sur la pauvreté, la corruption, les libertés fondamentales, et la démocratie.

Le 22 juin 2007, François Jacob a écrit une lettre aux autorités égyptiennes pour protester contre le non respect des règles de procédure dans cette affaire.

## ÉTATS-UNIS / GUANTANAMO

**Dr. Said Mohammed Ali Shah Mousovi**, *médecin afghan*

Le 16 janvier 2007, le CODHOS a été heureux d'apprendre que le Dr. Said Mohammed Ali Shah Mousovi, médecin afghan détenu pendant plus de trois ans dans la base militaire américaine de Guantanamo, venait d'être libéré de prison.

\*\*\*\*\*

**Hafizullah Shabaz Khail**, *pharmacien afghan*

Le 14 février 2007, le CODHOS est intervenu auprès des autorités américaines pour demander que Hafizullah Shabaz Khail soit présenté devant des juridictions impartiales et indépendantes, ou bien soit libéré de prison.

En effet, ce pharmacien afghan est détenu dans des conditions très dures depuis mars 2003, sans connaître la durée de sa peine et sans avoir été jugé.

Le fait de détenir une personne sans limitation de temps et sans accusation est contraire aux articles 8 et 10 de la Déclaration universelle des droits de l'homme.

\*\*\*\*\*

**Abdul Hamid al-Ghizzawi**, *météorologue libyen*

Le 28 novembre 2007, le Réseau International a diffusé une demande d'intervention en faveur de Abdul Hamid al-Ghizzawi, météorologue libyen détenu à Guantanamo.

Abdul Hamid al-Ghizzawi a fait ses études en Libye et a été employé par le gouvernement pendant plusieurs années. Il a effectué son service militaire en Libye, mais est parti vivre en Afghanistan lorsque les autorités libyennes ont décidé de prolonger de un an la durée du service militaire.

En 2001, lorsque les forces américaines ont commencé à bombarder son quartier, il a déménagé dans une zone rurale où vivaient ses beaux-parents. C'est là qu'il a été enlevé par des hommes armés, puis a été remis à l'armée américaine par ses ravisseurs qui ont reçu, en contrepartie, une somme d'argent du gouvernement américain.

Un tribunal militaire, le « Combatant Status Review Tribunal », a décidé, sans preuve et sans qu'il ne soit présent, qu'il devait être considéré comme étant un combattant ennemi. La personne désignée par l'armée américaine pour le représenter devant ce tribunal ne l'a jamais rencontré. La procédure s'est donc déroulée dans des conditions non conformes aux principes définis par la Déclaration universelle des droits de l'homme. Détenu dans un premier temps dans une prison afghane, il a été transféré au printemps 2002 à Guantanamo.



Les conditions de détention de Abdul Hamid al-Ghizzawi sont très difficiles et son état de santé ne cesse de se détériorer. Il est atteint d'une hépatite B, souffre de tuberculose et de graves troubles digestifs. Malgré ses demandes répétées, il ne reçoit pas les soins médicaux nécessaires en prison. Il souhaiterait obtenir l'asile en Suisse où un spécialiste a proposé de le soigner.

Le 6 décembre 2007, Claude Cohen-Tannoudji a adressé une lettre aux autorités américaines pour demander que Abdul Hamid al-Ghizzawi soit libéré de prison en raison de son état de santé et que sa demande d'asile en Suisse soit accordée.

## ÉTHIOPIE

**Befekadu Degefe**, *économiste*

**Muluneh Eyual**, *économiste*

**Berhanu Nega**, *économiste*

**Mesfin Woldemariam**, *géographe*

**Gizachew Shifferaw**, *ingénieur en chimie*

**Hailu Shawel**, *ingénieur civil*

Le 20 juillet 2007, le Réseau International a été heureux d'apprendre la libération de six scientifiques éthiopiens dont le CODHOS suivait la situation depuis fin 2005.

Leur libération est intervenue cinq jours après que la Haute Cour d'Éthiopie les ait condamnés à une peine d'emprisonnement à vie assortie d'un retrait de leur droit de vote. Le gouvernement américain, qui est l'un des principaux donateurs de l'Éthiopie, avait à plusieurs reprises tenté de faire pression sur les autorités éthiopiennes dans l'issue de cette affaire.

Tous avaient été mis en détention en novembre 2005 pour haute trahison, organisation d'un soulèvement armé et atteintes à la Constitution.

En mai 2005, la victoire aux élections du parti du Premier Ministre Meles Zenawi avait été vivement contestée dans le pays du fait des conditions dans lesquelles s'était déroulé le scrutin. En signe de protestation, le parti politique « *the Coalition for Unity and Democracy* » (CDU), dont les six scientifiques étaient membres, avait organisé une série de manifestations qui s'étaient achevées par cinq jours de grève générale. Bien que ces manifestations aient été pacifiques, les forces de sécurité avaient ouvert le feu sur les manifestants et des centaines de personnes avaient été blessées ou tuées.

## INDE

### **Dr. Binayak Sen, pédiatre**

Le 7 août 2007, le CODHOS est intervenu auprès des autorités indiennes en faveur du Dr. Binayak Sen, pédiatre très renommé en Inde et fervent défenseur des droits de l'homme.

Le Dr. Binayak Sen a choisi d'exercer ses activités médicales dans une région très pauvre du centre de l'Inde, où il y a souvent des affrontements armés entre le groupe rebelle Maoïste et la milice anti-Maoïste Salwa Judum soutenue par le gouvernement. Il est le vice-président d'une organisation nationale travaillant pour la défense des droits de l'homme en Inde, intitulée « *People's Union for Civil Liberties* ».

Le Dr. Binayak Sen a été arrêté et mis en détention le 14 mai 2007 sur le fondement d'une loi sécuritaire autorisant les incarcérations de trois ans pour les membres d'une organisation déclarée illégale et de deux ans pour des personnes qui auraient accordé leur protection aux adhérents d'une telle organisation. Cette loi est régulièrement utilisée pour harceler ceux qui aident les groupes armés. L'argument mis en avant pour justifier l'arrestation du Dr. Binayak Sen est une campagne qu'il a menée en mars 2007 pour dénoncer le meurtre de sept tribaux.

## IRAN

### **Haleh Esfandiari**, *journaliste et universitaire*

Haleh Esfandiari, journaliste et universitaire irano-américaine âgée de 67 ans, dirige le programme Moyen-Orient du Centre International Woodrow Wilson, institut de recherche sur les relations internationales établi à Washington. Ce Centre est partisan d'un dialogue entre l'Iran et les Etats-Unis qui n'entretiennent officiellement plus de relations diplomatiques depuis 1980.

Le 30 décembre 2006, tandis qu'elle s'apprêtait à regagner les Etats-Unis après avoir rendu visite à sa mère en Iran, son taxi a été attaqué par trois hommes armés qui lui ont dérobé son passeport, l'empêchant ainsi de quitter le pays. Quelques jours plus tard, en cherchant à faire remplacer ses papiers, elle a été longuement interrogée par les services de renseignement sur les activités du Centre Woodrow Wilson. Pendant quatre mois, elle a été retenue en Iran et pressée de signer des aveux, avant d'être finalement incarcérée pour atteinte à la sécurité nationale.

Haleh Esfandiari est notamment défendue par Shirin Ebadi, avocate lauréate du Prix Nobel de la Paix.

La demande d'intervention en faveur de Haleh Esfandiari a émané d'Amnesty International qui lui a conféré le statut de prisonnier de conscience. Haleh Esfandiari n'étant pas une scientifique, le Réseau International s'est seulement chargé de relayer les informations sur sa situation. Le 22 juin 2007, les membres du CODHOS ont toutefois adressé une lettre aux autorités iraniennes pour demander que Haleh Esfandiari soit libérée de prison et qu'elle puisse retourner vivre aux Etats-Unis.

## **LIBYE**

**Kristiana Malinova Valcheva**, *infirmière bulgare*  
**Nasya Stojcheva Nenova**, *infirmière bulgare*  
**Valentina Manolova Siropulo**, *infirmière bulgare*  
**Valya Georgieva Cherveniyashka**, *infirmière bulgare*  
**Snezhanka Ivanova Dimitrova**, *infirmière bulgare*  
**Docteur Ashraf Ahmad Jum'a**, *médecin palestinien*

Le 24 juillet 2007, après plus de 8 ans de détention, les cinq infirmières bulgares et le médecin palestinien accusés en Libye d'avoir sciemment inoculé le VIH à 426 enfants, dont une cinquantaine sont décédés, ont été libérés de prison et extradés vers la Bulgarie. À leur arrivée en Bulgarie, ils ont été graciés par le Président bulgare Georgi Parvanov.

Tous avaient été arrêtés en 1999 et condamnés à mort par les juridictions libyennes, malgré les allégations de personnalités scientifiques de renommée internationale portant sur le manque d'hygiène dans l'hôpital. Tout au long de la procédure, ils n'avaient jamais cessé de clamer leur innocence.

Depuis 2004, le Réseau International et le CODHOS étaient intervenus à de nombreuses reprises auprès des autorités libyennes pour demander la libération de ces scientifiques.

## TURQUIE

**Baskin Oran**, *professeur d'université*

**Ibrahim Kaboglu**, *professeur d'université*

Avant d'être arrêtés, Baskin Oran et Ibrahim Kaboglu étaient respectivement professeur de sciences politiques à l'Université d'Ankara et professeur de droit constitutionnel à l'Université Marmara d'Istanbul.

En complément de leurs activités universitaires, ils étaient également membres du Conseil Consultatif sur les Droits de l'Homme, organisme institué en avril 2001 et rattaché au bureau du Premier Ministre turc. C'est dans le cadre de ces fonctions que le gouvernement leur a demandé, en octobre 2004, d'écrire un rapport sur les droits des minorités et les droits culturels.

Dans ce rapport, Baskin Oran et Ibrahim Kaboglu ont proposé des amendements à la Constitution et aux lois concernant les minorités, ont tenté de démontrer que l'octroi de droits spécifiques aux minorités ne conduirait pas à l'éclatement du pays, et ont recommandé que la Turquie accorde le statut de minorité à de nouveaux groupes ethniques, notamment aux Kurdes.

Devant la pression de groupes nationalistes, le gouvernement a finalement rejeté ce rapport et refusé de le publier.

Baskin Oran et Ibrahim Kaboglu ont été arrêtés pour « incitation du peuple à la haine et à l'hostilité » et « insulte envers l'identité turque ». Leur procès s'est ouvert en novembre 2005. En première instance, le tribunal les a acquittés sur le fondement de la liberté d'expression. Le 13 septembre 2007, la Cour d'Appel turque a infirmé le jugement, rejeté l'acquittement aux motifs que le rapport écrit en 2004 constituait une trahison envers l'Etat. Baskin Oran et Ibrahim Kaboglu encourent une peine de 5 ans d'emprisonnement.

Le 6 novembre 2007, pour répondre à la demande d'intervention du Réseau International concernant ces deux universitaires, François Jacob a adressé une lettre aux autorités turques pour demander leur libération et l'exonération de toutes les charges retenues à leur encontre.

## VENEZUELA

### **Dr. Claudio Mendoza, *physicien***

Le Dr. Mendoza est un éminent physicien. Il a reçu en 1989 le prix « Premio Polar » qui est le prix le plus important dans le domaine de la recherche scientifique au Venezuela. Au moment des faits, il dirigeait un laboratoire de physique à l'Institut vénézuélien de Recherches Scientifiques (IVIC).

En septembre 2006, le Président Hugo Chavez a déclaré lors d'une émission télévisée son intention de développer un programme nucléaire. Suite à cette déclaration, le Dr. Mendoza a écrit un article publié dans le journal « El Nacional », dans lequel il a exposé les conditions requises pour la fabrication d'une bombe nucléaire et a exprimé son scepticisme dans la capacité du gouvernement Chavez à mener à bien un tel projet.

Cet article n'a pas été bien accueilli au sein de l'IVIC. Le Conseil des directeurs a demandé au Dr. Mendoza de rédiger un rapport précisant les thèses qu'il avait avancées dans la presse. Le 2 février 2007, il a été démis de ses fonctions de chef de laboratoire. Début mars, une association de travailleurs de l'IVIC et l'ancien président de l'Université Centrale l'ont publiquement accusé de trahison et d'atteinte à l'intégrité de la nation.

Si les autorités vénézuéliennes venaient à arrêter le Dr. Mendoza pour ses déclarations, celui-ci encourrait une peine de 30 ans d'emprisonnement.

Plusieurs scientifiques membres de l'ASOVAC, qui est l'équivalent de l'American Association for the Advancement of Science aux Etats-Unis, ont témoigné leur soutien au Dr. Mendoza. Par lettre en date du 17 avril 2007, les membres du CODHOS sont intervenus auprès de l'administration de l'IVIC et de l'Académie des Sciences du Venezuela pour que le Dr. Mendoza puisse réintégrer ses fonctions.

## Compte-rendu par Y. Quéré de la 8<sup>e</sup> réunion biennale de l'International Human Rights Network of Academies and Scholarly Societies

La 8<sup>e</sup> réunion bisannuelle du Réseau International s'est tenue les 5 et 6 avril 2007, à Colombo, au Sri Lanka. Le CODHOS y a été représenté par Yves Quéré.

Cette rencontre a été organisée par la National Academy of Sciences des Etats-Unis (T. Wiesel et C. Corillon) et l'Académie des Sciences du Sri Lanka (Président : A. Aluwihare). Une quarantaine de personnes issues de 25 Académies des Sciences ont été représentées. Parmi les absences les plus regrettables, il faut mentionner celles des Académies d'Israël et de Palestine, d'Amérique Latine, ainsi que de toutes les Académies de l'ex-URSS.

La première journée a été consacrée à un colloque sur le thème *Human Rights, Science, and Society*, lequel a été marqué par les interventions suivantes:

- Deux scientifiques irakiens ont décrit les conditions immensément difficiles et risquées dans lesquelles ils travaillent à Bagdad. Une biologiste travaillant au Kurdistan a souligné en revanche que la vie était tout à fait normale dans ce pays, et il a donc été suggéré que l'Académie des Sciences d'Irak, actuellement en hibernation, puisse reprendre temporairement ses activités en ce lieu ;
- Un membre de l'Académie du Zimbabwe a fait part de sa lutte et des risques qu'il prenait pour faire respecter les droits les plus élémentaires dans ce pays en proie à un total arbitraire, à la désorganisation et à la violence ;
- Plusieurs Sri Lankais ont décrit ce qu'il peut en coûter (assassinats, enlèvements...) d'essayer d'avoir une pensée libre au milieu des luttes armées des factions ;
- Ida Nicolaisen, anthropologue danoise, a décrit de façon très détaillée l'extrême précarité des élites intellectuelles dans les diverses minorités « indigènes » (Congo, pays andins, Indonésie...), minorités dont elle compare le rétrécissement actuel à celui de la biodiversité.

La situation des infirmières bulgares et du médecin palestinien condamnés à mort en Libye, qui n'avaient alors pas encore été libérés, a été évoquée. Une lettre a été envoyée à Nelson Mandela pour lui demander d'intervenir auprès du Colonel Khadafi, et un nouveau message a été adressé de Colombo au Colonel Khadafi.

Une autre partie de la rencontre a également été consacrée à l'avenir du Réseau International pour les trois raisons suivantes :

- Le désengagement financier de la NAS à compter de 2009. La NAS a joué un grand rôle dans le financement du fonctionnement du Réseau depuis 13 ans, Il faudra donc trouver une nouvelle source de financement (essentiellement pour le secrétariat et quelques missions) ;
- Le remplacement de Carol Corillon, Directeur exécutif du Réseau, qui partira à la retraite en 2009, après la 9<sup>e</sup> rencontre biennale du Réseau ;



- Le remplacement de Torsten Wiesel, Président du Réseau, qui souhaite également passer la main ;

- La recherche et la mise en place d'un nouveau point de vie pour le Réseau, dont personne n'envisage l'arrêt de l'action.

Enfin, Torsten Wiesel a demandé à Yves Quéré de faire partie du Comité exécutif du Réseau, dont sont déjà membres François Jacob et Claude Cohen-Tannoudji. François Jacob et les membres du CODHOS ont accepté cette proposition avec enthousiasme.

## Rapport d'activité du CODHOS pour l'année 2007

Correspondants	Objet	Réponse
Collectif Solidarité Cuba Libre à F. Jacob, le 17 décembre 2006. <b>Cuba</b>	Transmission de renseignements sur la situation du Dr. Jose Luis Garcia Paneque.	Entretien téléphonique de D. Tarrête avec L. Muller, représentant du Collectif Solidarité Cuba Libre. Lettre de F. Jacob aux autorités cubaines, le 23 janvier 2007.
CHR aux membres du Réseau, le 21 décembre 2006. <b>Libye</b>	Condamnation à mort des infirmières bulgares et du médecin palestinien accusés d'avoir sciemment inoculé le VIH à 426 enfants, dans un hôpital de Benghazi en Libye.	Lettre de F. Jacob au gouvernement Libyen, le 22 janvier 2007.
CHR aux membres du CODHOS, le 16 janvier 2007. <b>Guantanamo</b>	Libération du Dr. Saïd Mohammed Ali Shah Mousovi, médecin afghan détenu pendant plus de trois ans à Guantanamo. Détenue depuis mars 2003, sans procès, de Hafizullah Shabaz Khail, pharmacien afghan.	Lettre de F. Jacob aux autorités américaines, le 14 février 2007.  Réponse de C. Stapleton, Ambassadeur des Etats-Unis en France, le 13 mars 2007.
CHR aux membres du Réseau, le 2 février 2007. <b>Libye</b>	Les infirmières bulgares et le médecin palestinien, condamnés à mort le 19 décembre 2006 pour avoir inoculé le VIH à 426 enfants lorsqu'ils travaillaient dans un hôpital de Benghazi, ont interjeté appel de cette décision. La Cour suprême devrait de nouveau statuer sur cette affaire en mai 2007.	Lettre de protestation de F. Jacob aux autorités libyennes, le 12 mars 2007.
Lettre de F. Jacob à J. Hoffmann, Président de l'Académie des Sciences, le 15 février 2007.	Demande d'une intervention de l'Académie des Sciences au sujet de la diffusion dans les établissements scolaires et universitaires français du livre de Haaran Yahya <i>L'Atlas de la Création</i> .	Réponse des secrétaires perpétuels de l'Académie des Sciences le 20 février 2007.
E. Brézin aux membres du CODHOS, le 23 mars 2007. <b>Venezuela</b>	Informations concernant le Dr. Claudio Mendoza, physicien ayant critiqué dans un article de presse le programme nucléaire du gouvernement vénézuélien.	Lettre de F. Jacob aux autorités du Venezuela, le 17 avril 2007.

CHR aux membres du Réseau, le 27 mars 2007. <b>Cuba</b>	Demande d'intervention en faveur de Francisco Pastor Chaviano Gonzalez, mathématicien cubain détenu depuis 1994 dans une prison de La Havane et dont l'état de santé est très préoccupant.	Lettre de F. Jacob aux autorités cubaines, le 17 avril 2007.
Y. Quéré à F ; Jacob, le 11 avril 2007. <b>Réseau</b>	Compte-rendu de la réunion biennale du Réseau International qui s'est tenue au Sri Lanka les 4,5, et 6 avril 2007.	
C. Corillon aux membres du Réseau, le 16/05/2007. <b>Iran</b>	Demande d'intervention d'Amnesty International en faveur de Heleh Esfandiari, journaliste et universitaire irano-américaine retenue en Iran depuis décembre 2006.	Lettre de F. Jacob aux autorités iraniennes, le 22 juin 2007.
C. Corillon aux membres du Réseau, le 17/05/2007. <b>Egypte</b>	Demande d'intervention du Réseau en faveur du Pr. Khaled Abd al-Qadir Ali Ouda, géologue égyptien arrêté en janvier 2007.	Lettre de F. Jacob aux autorités égyptiennes, le 22 juin 2007.
C. Corillon aux membres du Réseau, le 31/05/2007. <b>Irak</b>	Informations à transmettre aux femmes membres des Académies liées au Réseau concernant un projet de parrainage avec des femmes scientifiques irakiennes.	Message transmis à C. Hermann, M. Leduc, D. Meyer, C. Petit.
C. Corillon, le 14 juin 2007 <b>Réseau</b>	Déclaration du Comité exécutif du Réseau contre le boycott des institutions académiques israéliennes.	
C. Corillon, le 18 juillet 2007 <b>Inde</b>	Arrestation et mise en détention, le 14 mai 2007, du Docteur Binayak Sen.	Lettre de F. Jacob aux autorités indiennes, le 7 août 2007.
C. Corillon, le 23 juillet 2007 <b>Ethiopie</b>	Libération, le 20 juillet 2007, de six scientifiques éthiopiens arrêtés et mis en détention en novembre 2005.	
C. Corillon, le 24 juillet 2007 <b>Libye</b>	Libération, le 23 juillet 2007, des infirmières bulgares et du médecin palestinien détenus depuis 1998.	
C. Corillon, le 16 août 2007 <b>Cuba</b>	Mise en liberté conditionnelle, le 10 août 2007, de Francisco Pastor Chaviano Gonzalez, mathématicien cubain détenu depuis 1994.	
C. Corillon, le 16 août 2007 <b>Guantanamo</b>	Le 28 juillet 2007, le Président américain George W. Bush a remis à Torsten Wiesel, membre du Comité exécutif du Réseau, la US National Medal of Science. Torsten Wiesel a, à cette occasion, donné au Président une lettre concernant le traitement des prisonniers de Guantanamo.	

Dominique Girard, Ambassadeur de France en Inde, le 24 août 2007. <b>Inde</b>	L'Ambassade de France en Inde suit avec le plus grand intérêt la situation du Docteur Binayak Sen.	
Dan Bitan, Directeur de l'IPSO, le 5 septembre 2007	Annonce de la participation de l'International Scientific Council de l'IPSO au <i>World Science Forum</i> qui aura lieu à Budapest, du 8 au 10 novembre 2007.	
C. Corillon, le 5 septembre 2007.	Article <i>Promoting peace through science</i> paru dans Nature Immunology (vol.8,n°9,september 2007).	
Y. Quéré, le 18 septembre 2007	Annonce de la prochaine rencontre <i>Human Rights Committees of European Academies</i> qui se tiendra à Berlin, le 6 novembre prochain.	
C. Corillon, le 24 septembre 2007	Article <i>In Tiny Particles, a Big Link in Jerusalem</i> publié dans New York Times (september 23,2007)	
C. Corillon, le 4 octobre 2007	Déclaration de « the UK's University and College Union » contre le boycott des institutions académiques israéliennes.	
C. Corillon, le 4 octobre 2007 <b>Turquie</b>	Demande d'intervention en faveur de deux professeurs turcs, Baskin Oran et Ibrahim Kaboglu.	Lettre de F. Jacob aux autorités turques, le 6 novembre 2007.  Lettre de O. Koruturk, Ambassadeur de Turquie en France, le 19 novembre 2007
C. Corillon, le 28 novembre 2007 <b>Guantanamo</b>	Demande d'intervention en faveur de Abdul Hamid al-Ghizzawi, météorologue libyen détenu à Guantanamo depuis 2002.	Lettre de C. Cohen-Tannoudji aux autorités américaines, le 6 décembre 2007.
C. Corillon, le 10 décembre 2007	Déclaration de l'Académie des Sciences d'Albanie concernant la réforme du fonctionnement de l'Académie décidée par le gouvernement albanais.	

## Sommaire

<b>Présentation du Comité de Défense des Hommes de Sciences .....</b>	<b>2</b>
<b>Présentation du Réseau International des Droits de l'Homme .....</b>	<b>3</b>
<b>Composition du CODHOS en 2007.....</b>	<b>4</b>
<b>Interventions du CODHOS en 2007 .....</b>	<b>5</b>
• <b>CUBA.....</b>	<b>6</b>
• <b>EGYPTE .....</b>	<b>7</b>
• <b>ÉTATS-UNIS / GUANTANAMO.....</b>	<b>8</b>
• <b>ÉTHIOPIE.....</b>	<b>10</b>
• <b>INDE.....</b>	<b>11</b>
• <b>IRAN.....</b>	<b>12</b>
• <b>LIBYE.....</b>	<b>13</b>
• <b>TURQUIE.....</b>	<b>14</b>
• <b>VENEZUELA.....</b>	<b>15</b>
<b>Compte-rendu de la réunion du Réseau International .....</b>	<b>16</b>
<b>Rapport d'activité du CODHOS pour 2007 .....</b>	<b>18</b>